

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE**  
**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 AOÛT 2019**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du lundi 12 août 2019, tenue à la salle du conseil de Saint-Isidore à 17 h 00.

Sont présents :

Monsieur le maire étant absent, monsieur Daniel Blais, maire suppléant, préside la séance.

et les conseillers :

Germain Lefebvre  
Martin Boisvert

Antoine Couture  
Hélène Jacques

Est absente :

Diane Rhéaume

Marc-Antoine Tremblay, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint, est également présent.

**CONVOCATION ET OBJET**

La présente séance a été convoquée par avis de convocation conformément à la Loi. Les sujets suivants sont traités :

1. Avis de motion ;
  - 1.1 Annulation de l'avis de motion donné le 5 août 2019 du règlement no 329-2019 décrétant un emprunt et des dépenses de 1 960 000 \$ relatif à des travaux d'infrastructures pour la phase 1 du développement résidentiel - nouveaux secteurs ;
  - 1.2 Règlement no 329-2019 décrétant un emprunt et des dépenses de 1 699 700 \$ relatif à des travaux d'infrastructures pour la phase 1 du développement résidentiel - nouveaux secteurs ;
2. Période de questions ;
3. Clôture et levée de la séance.

**1. AVIS DE MOTION**

2019-08-224

**1.1. Annulation de l'avis de motion donné le 5 août 2019 du règlement no 329-2019 décrétant un emprunt et des dépenses de 1 960 000 \$ relatif à des travaux d'infrastructures pour la phase 1 du développement résidentiel - nouveaux secteurs**

IL EST PROPOSÉ PAR ANTOINE COUTURE,  
APPUYÉ PAR GERMAIN LEFEBVRE

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Isidore annule l'avis de motion donné le 5 août 2019 pour l'adoption à une séance subséquente, du règlement no 329-2019 décrétant un emprunt et des dépenses de 1 960 000 \$ relatif à des travaux d'infrastructures pour la phase 1 du développement résidentiel - nouveaux secteurs.

Adoptée

**1.2. Règlement no 329-2019 décrétant un emprunt et des dépenses de 1 699 700 \$ relatif à des travaux d'infrastructures pour la phase 1 du développement résidentiel - nouveaux secteurs**

Avis de motion déposé par Hélène Jacques, conseillère de la municipalité de Saint-Isidore, qu'il sera présenté pour adoption à une séance subséquente, le règlement no 329-2019 décrétant un emprunt et des dépenses de 1 699 700 \$ relatif à des travaux d'infrastructures pour la phase 1 du développement résidentiel - nouveaux secteurs.

Une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil.

Hélène Jacques,  
Conseillère

**2. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

**2019-08-224A 3. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire suppléant déclare la séance close.

IL EST PROPOSÉ PAR MARTIN BOISVERT, APPUYÉ PAR ANTOINE COUTURE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS DE LEVER LA PRÉSENTE SÉANCE À 18H00.

Adopté ce 3 septembre 2019.

Daniel Blais,  
Maire suppléant

Marc-Antoine Tremblay,  
Directeur général adjoint  
et secrétaire-trésorier adjoint

Je, Daniel Blais, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Daniel Blais,  
Maire suppléant

\*\*\*\*\*